

Sujet : [INTERNET] enquête publique « FROMENTAUX

De : Bernadette Canard Giroux <bernadette.canard@sfr.fr>

Date : 08/07/2022 10:00

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

La lecture des documents concernant l'installation d'éoliennes géantes à Fromentaux et le mauvais final de l'éolienne 'la Citoyenne' à Rilhac-Lastours me rendent opposée à ce projet.

Ces éoliennes présentent un très fort impact sur l'environnement, tant sur un plan spatial que sur les habitants et la faune, sans parler des conséquences non connues à ce jour sur la ressource en eau.

Sans être pourtant opposée aux énergies renouvelables, je m'oppose à ces très grandes éoliennes pour :

- leur **gigantisme entraînant une forte visibilité à grande distance** (jusqu'à Limoges entre autres). **L'ensemble des documents « Carnet photomontages FROMENTAUX » permettent de bien comprendre cet impact très puissant sur les paysages.**
- la destruction inévitable des paysages et de l'attractivité touristique de la région (et dont les paysage et l'aspect « nature » font l'attractivité). Certaines vues des « *Carnet photomontages FROMENTAUX* » sont très frappantes comme celles depuis l'étang de Saint-Hilaire les Places. Dans ces conditions peut-on espérer qu'un des capitaux forts de la région, la nature, puisse rester attractif ? A noter page 41 : les dimensions des éoliennes semblent sous évaluées.
- une gêne évidente aux riverains de par la proximité des éoliennes prévues (Il est indiqué que le projet est à 2km du bourg de la Meyze. Cela semble inexact. En réalité ces deux Kilomètres sont une distance par la route mais pas à vol d'oiseau. D'ailleurs dans le paragraphe Cadre de vie, il est aussi indiqué que **trois zones d'habitation sont situées à moins de 700m avec un éloignement minimum de 595m..** Plutôt moins de 600m donc !)
- des effets stroboscopiques impactant habitants et animaux. En effet, concernant **les effets stroboscopiques**, il est évoqué le chiffre de 20 à 25 mn annuels pour une recommandation à 30 Heures... (P 7 et pages réponses / implantation / eau / effet stroboscopique du « *Mémoire en réponse MRAE Fromentaux-2* »)
- Comment ces chiffres sont-ils calculés ? Cela concerne quels secteurs (implantations à - de 250m, à - de 500m) ?
- l'absence d'évocation des effets sanitaires de ces effets pourtant désormais bien connus (infrasons, courants...).
- l'absence d'**indication concernant l'impact potentiel sur la zone de captage d'eau** de La Meyze alors que le secteur d'implantation est partiellement sur la zone de captage... et que l'eau est aujourd'hui une ressource plus essentielle que jamais. L'implantation des éoliennes se fait partiellement sur la **zone de captage** de Veyinas. Il difficile de penser que cela n'aura pas d'impact. Engie Green affirme que le **réseau hydrographique** (en surface et souterrain) a bien été pris en compte (risque de pollution notamment). Mais il ne dit pas de quelle façon. Je ne vois pas comment faire confiance quand les mesures ne sont pas détaillées. Il est noté que le site présente une **sensibilité moyenne à forte** (et bien sûr ce n'est pas écrit en gras) au **risque de remontée de nape**. Pourtant il semble que le système de stockage de l'eau dans ces secteur se fasse plutôt dans un système différent et typique de la région (roches poreuses, roches fissurées, sources...CF BRGM). Pourquoi personne n'en parle ! En outre, aucune information n'est donnée sur la prise en compte des remarques de la MRAE qui demande la réalisation de sondages préliminaires, hormis le fait que ces sondages seront faits. A ce moment là, le projet sera alors déjà accepté et il sera donc trop tard puisque le projet sera en cours. **Et dans la partie « Etude d'impact sur l'environnement et la sante publique » (fichier NPNT_Fromentaux), rien ne concerne l'eau qui est pourtant un bien crucial !**
- la minimisation des flux migratoires d'avifaune. Concernant le passage important des grues cendrées à l'automne, aucune réponse n'est apportée à la remarque de la MRAE (cf. P 5 et pages réponses / Avifaune et migrations du « *Mémoire en réponse MRAE Fromentaux-2* »). La réponse ne concerne que les chiroptères. Pourquoi ? Nous attestons du passage important de grues à l'automne mais aussi évidemment au printemps (aller et retour), **non pas de 132 individus comme évoqué dans la partie réponse, mais d'un nombre bien supérieur**. L'étrange minimisation de cet élément dessert le dossier et la confiance que l'on pourrait faire à l'opérateur.
- D'autre part, les plans disponibles dans les documents soumis à l'enquête ont des légendes illisibles, en raison de la compression des fichiers. C'est bien ennuyeux.

Au regard de tous ces éléments, et bien d'autres, comme le risque notamment de prolifération de projets dans ce secteur bien mal adapté (pas très venteux, très vallonné, avec de l'élevage et des habitations disséminées), je m'oppose fermement au projet éolien de Fromentaux.

Mme Canard, La Meyze